







1. Formule

Cette compétition, fixée en première partie de saison, comprend deux tableaux : un féminin et un masculin

Les équipes pouvant s'inscrire sont d'une des natures suivantes :

- Equipe « Club » : les membres de cette équipe ont tous une licence Flag Compétition +16 ou une licence Football Américain Loisirs/Compétition U19 ou senior dans le club engagé en compétition. Si le joueur a simultanément une licence Football Américain Loisirs/Compétition U19 ou senior et une licence de Flag, il ne peut jouer la Coupe de France que dans le club ou il a une licence de Flag. Si le joueur a pris une licence Football Américain Loisirs/Compétition U19 ou senior, a débuté la Coupe de France avec dans une équipe, puis a pris une licence Flag Compétition +16 dans un autre club après avoir déjà participé à une journée de la Coupe de France, il n'est pas éligible pour jouer la Coupe de France avec la deuxième équipe (sanction possible : Matchs de la journée perdus par pénalité pour l'équipe ne respectant pas ce point)
- Equipe en « Convention-Clubs » : les membres de cette équipe ont tous une licence Flag Compétition +16 ou une licence Football Américain Loisirs/Compétition U19 ou senior dans les clubs de l'entente qui est engagée en compétition au sens de l'article 42 des Règlements Sportifs Organisations et Licences. Les clubs doivent être signataire d'une convention entre clubs régulièrement validée par la FFFA. Si le joueur a pris une licence Football Américain Loisirs/Compétition U19 ou senior, a débuté la Coupe de France avec dans une équipe, puis a pris une licence Flag Compétition +16 dans un autre club après avoir déjà participé à une journée de la Coupe de France, il n'est pas éligible pour jouer la Coupe de France avec la deuxième équipe (sanction possible : Matchs de la journée perdus par pénalité pour l'équipe ne respectant pas ce point)
- Equipe « Ligue » : les membres de cette équipe ont tous une licence Flag Compétition +16 ou une licence Football Américain Loisirs U19 ou senior dans les clubs de la Ligue. La Ligue doit être pilote d'une convention signée entre les clubs concernés, convention régulièrement validée par la FFFA selon son règlement. Si le joueur a pris une licence Football Américain Loisirs/Compétition U19 ou senior, a débuté la Coupe de France avec dans une équipe, puis a pris une licence Flag Compétition +16 dans un autre club après avoir déjà participé à une journée de la Coupe de France, il n'est pas éligible pour jouer avec la deuxième équipe (sanction possible : Matchs de la journée perdus par pénalité pour l'équipe ne respectant pas ce point)

La Coupe de France se déroule comme suit pour le tableau masculin :

- Une première phase avec
 - a. une journée appelée « tour préliminaire » pour les poules de 6 équipes ou plus dans les différentes zones dans chaque conférence. Cette journée permet d'éliminer les équipes terminant au-delà de la 5ème place de la journée.







- b. une journée appelée « qualification » pour les poules de moins de 6 équipes dans les différentes zones dans chaque conférence
- Une deuxième phase avec
 - a. Finale de conférence Nord et une Finale de conférence Sud, si nécessaire
 - b. Une Finale de coupe de France.

L'issue de cette finale permettra ainsi de déterminer :

- Le vainqueur de la coupe de France Flag football Hommes, vainqueur du tournoi final du tableau masculin ;

La Coupe de France se déroule comme suit pour le tableau féminin :

- Une première phase avec deux journées de qualification pour les différentes zones dans chaque conférence
- Une deuxième phase avec
 - a. Finale de coupe de France.

L'issue de cette finale permettra ainsi de déterminer :

- Le vainqueur de la coupe de France Flag football Femmes, vainqueur du tournoi final du tableau féminin.

2. Conférences - Zones-Poules

A définir suite à l'inscription des clubs.

3. Calendrier

MASCULIN

- 20 septembre 2021 : Fin des inscriptions et candidature d'organisation d'une journée
- 16/17 octobre 2021 : Première Phase : tour préliminaire
- 23/24 octobre 2021 : Première Phase : qualification
- 6/7 novembre 2021 : Finale de conférence
- 21/22 novembre 2021 : Finale de la coupe de France masculine

FEMININ

- 20 septembre 2021 : Fin des inscriptions et candidature d'organisation d'une journée
- 23/24 octobre 2021 : Première Phase : qualification (J1)
- 6/7 novembre 2021 : Première Phase : qualification (J2)
- 21/22 novembre 2021 : Finale de la coupe de France féminine

4. Obligation de l'organisateur

Une fois les inscriptions entérinées, suite au dépôt de candidature pour l'organisation des journées, la Commission Flag football désignera les associations organisatrices.







Sauf exception validée par la commission flag football, et notamment pour un tournoi qui pourrait durer sur deux journées (finale ou finale de conférence ou tournoi réunissant plus de 7 équipes) les tournois doivent se disputer le dimanche avec les premières rencontres qui démarrent à 10H00. Si le tournoi se déroule sur les deux journées du samedi et du dimanche, alors, les premières rencontres démarrent le samedi à 15H00, et le dimanche à 9H00.

L'organisateur d'une journée doit envoyer deux semaines avant le match le document type de convocation de match, avec l'ensemble des informations correctement complétées, par courriel avec accusé de réception ou par tout autre moyens aux associations sportives affiliées visiteuses, à la Vie Sportive de la FFFA : viesportive@fffa.org

Si ce délai n'est pas observé, alors la Commission Flag football adressera un Forfait Organisateur à l'association organisatrice.

Si il n'est pas possible de respecter le délais de deux semaines à cause du délais trop court entre les deux journées, alors l'organisateur doit envoyer, dans les 72 heures suivants la validation des équipes qualifiées lors de la première journée, le document type de convocation de match, avec l'ensemble des informations correctement complétées, par courriel avec accusé de réception ou par tout autre moyens aux associations sportives affiliées visiteuses, à la Vie Sportive de la FFFA : viesportive@fffa.org

Si ce délai n'est pas observé, alors la Commission Flag football adressera un Forfait Organisateur à l'association organisatrice.

Si l'organisateur n'est pas qualifié pour participer à la journée, c'est la FFFA qui peut se soustraire à l'organisateur pour effectuer la convocation.

Lors de tous les tournois, l'association sportive affiliée qui reçoit est tenue de prévoir la présence d'une personne titulaire du certificat Prévention et Secours Civiques de niveau 1 ou d'un titre équivalent (Secouriste Sauveteur du Travail, Formation aux Gestes et Soins d'Urgence, Premiers Secours en Equipe, à jour de formation continue), qui ne peut pas être joueur, arbitre, délégué ou entraîneur sur ce tournoi, et qui doit être en possession d'un téléphone chargé pour appeler les secours en cas de besoin. Si l'enceinte sportive dispose d'un défibrillateur automatique, alors la personne responsable des premiers secours doit en avoir connaissance et doit avoir pris connaissance de son accessibilité. Sanction éventuelle en cas de manquement : Forfait Organisateur pour l'association organisatrice.

5. Obligation des équipes

A chaque tournoi de Coupe de France, l'équipe devra présenter :

 Une feuille de licenciés avec 6 joueurs minimum présent lors de la vérification des licences (tableau féminin), 7 joueurs minimum présent lors de la vérification



FLAG



- des licences (tableau masculin) et 15 joueurs au maximum / Forfait tournoi pour l'équipe ne respectant pas ce point
- Une feuille de match avec un entraineur présent lors de la vérification des licences, qu'il s'agisse d'une équipe féminine ou masculine. L'entraineur présent peut être « entraineur-joueur », mais doit présenter dans ce cas là une licence de joueur et une licence d'entraineur / Matchs de la journée perdus par pénalité pour l'équipe ne respectant pas ce point
- 2 jeux de maillots : un de couleur du club, l'autre blanc, avec les numéros des joueurs.
- 1 ballon en cuir adapté à la catégorie.
- Short ou jogging sans poches.
- Ceinture de flag pop obligatoire de couleurs différentes des vêtements de match de l'équipe.

6. Format de la Coupe de France

Première phase : La première phase se joue sur deux tournois de qualification pour les féminines, sur des sites retenus par la commission Flag football suite à l'appel à candidature fait auprès des ligues et des clubs concernés. La première phase se joue sur un premier tournoi appelé « tour préliminaire » pour les masculins, puis sur un deuxième tournoi appelé « qualification », sur des sites retenus par la commission Flag football suite à l'appel à candidature fait auprès des ligues et des clubs concernés.

Au sein de chaque Zone, les poules, s'il y a besoin d'en faire, sont déterminées par la Commission Sportive Flag Football.

A chaque journée, l'ensemble des équipes, féminines et masculines, sont convoquées chez le club organisateur indiqué pour leur Zone. Le Timing des tournois est déterminé par la Commission Flag Football.

A chaque journée, dans chaque Zone, un tournoi masculin et un tournoi féminin sera disputé selon le timing qui sera indiqué. Ces tournois permettront d'établir un classement à la fin de la journée. Ce classement permet d'établir un classement général par Zone et par tableau pour les féminines. Pour les hommes, le premier tournoi appelé « tour préliminaire » permet d'éliminer les équipes terminant au-delà de la 5ème place. Le deuxième tournoi appelé « qualification » permettra pour chaque tournoi d'établir un classement à la fin de la journée. Ce classement permet d'établir un classement général par Zone et par tableau pour les hommes.

En cas d'égalité, se reporter à l'article 23 du Règlement Particulier des Compétitions Flag football.

Si une journée ne peut pas se dérouler, faute d'organisateur, aucune équipe ne peut être qualifiée pour le tour suivant.

- Deuxième phase
 - a. Finale de conférence (tableau masculin uniquement).







Le format de la finale de conférence et du nombre d'équipes qualifiées pour cette finale, sera établi en fonction du nombre total d'équipe inscrite à la fin de la période d'inscription des équipes. Le Timing du tournoi est déterminé par la Commission Flag Football.

b. Finale Nationale de la coupe de France

La finale Nationale de la coupe de France réunit dans un tournoi les 6 meilleures équipes masculines, et un maximum de 6 meilleures équipes féminines qualifiées à l'issue de la finale de conférence.

Le premier de la finale est déclaré vainqueur de la coupe de France de Flag football de son tableau (masculin ou féminin).

7. Arbitrage

Lors de tous les tournois, les délégués du tournoi sont désignés par le club organisateur. Celui-ci désigne 1 délégué par tournoi, qui n'est pas obligatoirement licencié dans son club. Ce délégué est un licencié (titulaire d'une licence autre qu'une licence « découverte » flag) qui aura reçu la formation de délégué / Matchs de la journée perdus par pénalité pour l'équipe ne respectant pas ce point

Toutes les associations doivent présenter, pour la première phase et les phases finales par équipe engagée :

- 1 arbitre valablement formé (ARCF) et licencié pour officier en tant qu'arbitre flag, présent le jour du tournoi et avec son équipement (1) / Matchs de la journée perdus par pénalité pour l'équipe ne respectant pas ce point

Les arbitres n'arbitrent pas une rencontre concernant l'équipe dans laquelle ils sont éventuellement licenciés en tant que joueur autant que cela soit possible. Les équipes ont la possibilité de changer d'arbitre à la demi-journée, à un moment défini par la Commission Flag. Le second arbitre doit être présenté dès le début du tournoi et doit être apte physiquement à arbitrer au moment où il est appelé à officier.

Les règles appliquées sont celles qui sont validées en France par la Fédération Française de Football Américain, pour le jeu à « 5 contre 5 ».

Les rencontres de la Coupe de France s'organisent sur le principe du temps décompté.

(1) Equipement Arbitre : un pantalon noir avec rayure blanche (ou short noir), un maillot rayé noir/blanc (type 2" pouces), une casquette noire, un flag jaune, deux bean bags, un sifflet, un carnet et un stylo. Les lunettes de soleil sont tolérées.







Pour la finale et les finales de conférence, les arbitres peuvent être désigné par la CNA.

8. Organisation des phases finales de la Coupe de France

Les phases finales de la Coupe de France de Flag Football peuvent être organisées par un club, une ligue ou une personne morale devant être agréée préalablement par la FFFA si elle-même n'est pas l'organisatrice.

Le Timing du tournoi est déterminé par la Commission Flag Football.

L'organisation est accordée par la commission Flag Football sur la base d'un appel à candidature.

